

Article 29 du Règlement

● (2130)

Les compagnies canadiennes publiques ou privées, ou mixtes comme c'est le cas pour certaines mises en valeur de ressources énergétiques, ont tendance à mieux servir le Canada.

Nous avons eu deux crises énergétiques dans les années 70, l'une en 1973 et l'autre en 1979, et il y en aura une autre dans les années 90. Tous les commentateurs informés nous le disent. Nous savons que durant l'une des crises des années 70, un pétrolier appartenant à une grande compagnie multinationale a été détourné vers un autre marché alors qu'il faisait route vers le Canada. Cela pourrait se reproduire et les Canadiens le savent. Ils ne sont pas stupides. Ils savent que l'énergie est un produit stratégique.

Ils croient aussi que les ressources pétrolières et gazières du Canada appartiennent aux Canadiens et qu'il ne faut pas les donner ni les vendre à bas prix à des intérêts étrangers.

Je veux éclaircir certaines choses mentionnées par le ministre dans son discours, monsieur le Président, et je répondrai ensuite à certaines des questions qu'il a soulevées. Avant de commenter son discours en détails, je lui pose cette question: Les Américains autoriseraient-ils une grande compagnie canadienne à faire une acquisition semblable aux États-Unis? Qu'arriverait-il si la situation était inversée et si une grande compagnie canadienne ne comptant aucun administrateur et aucun actionnaire américain acquérait une grande compagnie américaine?

La compagnie Amoco est une société qui a rapatrié 680 millions de dollars de dividendes et qui n'a dépensé que 107 millions de dollars en exploration au Canada, ce qui en fait une des pires de toutes les compagnies étrangères en activité au Canada.

Une voix: La pire.

M. Waddell: Mon collègue assure que ce sont les pires états de service parmi toutes les sociétés étrangères en activité au Canada—et il n'a pas tort. Les Américains permettraient-ils qu'une compagnie canadienne fasse une telle acquisition aux États-Unis?

Des voix: Jamais.

M. Waddell: Jamais ils ne le permettraient. Ils défendraient leurs droits.

Pourquoi plions-nous si facilement l'échine au Canada? Pourquoi acceptons-nous ce genre de chose. Pourquoi laissons-nous tomber les bras en nous disant qu'il n'y a rien à faire?

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a mal interprété la position du Nouveau parti démocratique. Nous ne demandons pas au gouvernement de renflouer ou de subventionner Bell Canada. Cette société peut fort se tirer d'affaire toute seule. Nous lui demandons simplement d'examiner en toute justice, pendant un laps de temps raisonnable, la soumission d'une compagnie canadienne importante qui veut se porter acquéreur de Dome Petroleum.

Le ministre prétend que nous voulons subventionner Petro-Canada. Il me semble, monsieur le Président, que le gouvernement, et surtout le ministre, se font une idée complètement fautive de cette société. Petro-Canada a été créée pour assurer

la concurrence en aval de l'industrie pétrolière. Mais elle ne réussit pas à créer cette situation de concurrence parce que le gouvernement la traite comme une entreprise privée. Elle devait nous servir d'ouverture sur l'industrie pétrolière. Elle devait pouvoir intervenir en cas de crise, et c'est précisément dans cette situation que nous nous trouvons actuellement. Sa vocation était d'exploiter nos ressources quand le besoin s'en faisait sentir.

Et songeons, monsieur le Président, à ce qui nous attend si nous laissons la société Amoco s'emparer de Dome Petroleum. Le député d'Oshawa a parlé du savoir-faire particulier de Dome dans l'Arctique, surtout dans la mer de Beaufort.

Cela faisait partie de la grande vision de Jack Gallagher—une vision brumeuse à bien des égards. J'ai dit une fois à la Chambre, monsieur le Président, que Dome forait davantage à Ottawa que dans la mer de Beaufort et il y a une certaine vérité là-dedans. Il n'en reste pas moins que nous avons acquis une expertise dans le domaine du forage dans la mer de Beaufort et que lorsque nous subirons la prochaine crise énergétique, dans les années 1990, la solution viendra de la mer de Beaufort et d'Hibernia. Qui possède Hibernia? Mobil Oil de New York. Qui possédera les réserves de la mer de Beaufort? Amoco Corporation de Chicago.

Des voix: C'est honteux!

M. Waddell: C'est une folle politique énergétique qui ne garantit en rien la sécurité énergétique du Canada pour l'avenir.

Des voix: Honteux! Quel ministre!

M. Waddell: Monsieur le Président, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources oublie que le parti progressiste conservateur s'est engagé à canadianiser le secteur pétrolier et gazier. Lui-même, dans un petit discours peu connu prononcé le 6 novembre 1986, se prononçait en faveur de la prise de contrôle par des étrangers.

A l'époque j'avais soulevé la question à la Chambre. Le discours a été prononcé à Toronto le 6 novembre 1986, lors du septième colloque annuel de *American Stock Exchange* sur le pétrole et le gaz canadiens.

M. Masse: Je me rappelle ce discours.

M. Waddell: Le ministre sait de quel discours je parle. Caché à la page 4 on trouve:

Notre politique prévoit que l'on n'approuvera pas l'acquisition directe de sociétés saines, contrôlées par des Canadiens, dont la valeur dépasse 5 millions. Toutefois, nous sommes prêts à envisager l'acquisition par des entreprises étrangères de sociétés contrôlées par des Canadiens qui ont de nettes difficultés financières. C'est ainsi que nous cherchons à trouver un juste équilibre entre l'accueil des nouveaux investissements et la protection de nos gains en matière de canadianisation.

Par ce seul discours, et en particulier par ces mots, le ministre ouvrait le secteur pétrolier aux multinationales américaines. Il y avait alors un bon nombre de sociétés en difficultés financières. Il les connaît aussi bien que moi: Sulpetro, Dome et d'autres, qui étaient toutes prêtes à se faire avaler par les Américains. Dans son discours le ministre invitait ouvertement les Américains à le faire.